

SECTEUR
— ACCÈS À L'EMPLOI

APPUI INTENSIF EMPLOI

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

68, boulevard Carnot
06400 Cannes
Tél. 04 93 39 84 31
aie@fondationdenice.org



FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



En 2020, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée, la lutte contre les discriminations.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie. Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 382 collaborateur·rice·s répartis sur 26 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 23,7 millions d'euros, la Fondation a accompagné 10717 personnes en 2020 et gère 387 logements dans lesquels sont hébergés les publics.

Nos interventions se déclinent dans trois secteurs d'activités

Le secteur Accompagnement social et médico-social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

SECTEUR 1

Accompagnement social et médico-social

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri (Chrs, halte de nuit Bruno Dubouloz, Act)
- Orienter et/ou maintenir dans le logement (Asll, équipe mobile prévention des expulsions)
- Héberger et accompagner les personnes en demande d'asile (Cada, Huda)
- Aider à l'insertion les personnes bénéficiaires de la protection internationale
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions (Caarud, Csapa)

En 2020, il s'est structuré autour de trois domaines d'activités stratégiques :

- Santé/addictions • Hébergement/logement • Asile/insertion

Le secteur Accès à l'emploi repose sur le principe de "l'emploi d'abord", selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler, la reprise d'une activité représentant le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie.

SECTEUR 2

Accès à l'emploi

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Mettre en situation de travail (atelier d'adaptation à la vie active, ressourcerie Actes Ressources, chantier d'insertion dans la vente, entreprise d'insertion dans le second œuvre du bâtiment)
- Lutter contre la précarité énergétique (éco-énergie)
- Accompagner vers l'emploi particulièrement les allocataires du Rsa (Flash emploi, Appui intensif emploi, Dynamique emploi séniors, Plateforme emploi)
- Créer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, service Entreprise +)
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Centre de pré-orientation)
- Favoriser la mobilité grâce à notre auto-école sociale et la mise à disposition de véhicules

En 2021, il s'est structuré autour de trois domaines d'activités stratégiques :

- La relation entreprises • La mise en situation de travail • L'accompagnement vers l'emploi



Le secteur Enfance-Jeunesse-Familles rassemble divers établissements de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent·e·s, jeunes majeur·e·s confié·e·s notamment par l'aide sociale à l'enfance ainsi qu'aux familles.

SECTEUR 3

Enfance-Jeunesse-Familles

Ses actions s'articulent autour des missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs et les guider vers l'autonomie (maison d'enfants à caractère social)
- Assurer la mise à l'abri et l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (16 à 25 ans), en grande précarité (plateforme de services aux jeunes)
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et leurs familles (Aed, Pad)
- Représenter et accompagner les mineurs victimes en justice (service Actes-Pélican)
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération

En 2021, il s'est structuré autour de deux domaines d'activités stratégiques :

- L'enfance • La jeunesse afin de rendre plus lisible une logique de parcours.

Le siège social

Le siège social complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions support :

- La direction des ressources humaines
- La direction administrative et financière
- La direction immobilière

qui apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des deux orientations stratégiques de la Fondation

1 – Le développement du pouvoir d'agir dans le but de

- **Renforcer le pouvoir d'action et de décision** des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie
- **Réinventer l'identité managériale** de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360°, c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié·e en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui
- **Favoriser des comportements responsables** (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salarié·e·s et des personnes accompagnées

2 – L'innovation sociale afin de

- **Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement** de la cellule Projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables
- **Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages** favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion

Les grandes réalisations 2020

Le fait marquant de l'année 2020 fut la gestion d'une crise inédite engendrée par l'épidémie du Covid-19 qui a été révélateur de cohésion et facteur de créativité.

Passé l'effet de sidération, nous avons organisé la poursuite de l'activité grâce à des équipements de protection en stock, la cohésion des équipes de cadres et l'engagement de tous nos professionnels. L'activité des services fut dégradée, adaptée mais continue pour permettre aux publics accompagnés de continuer à trouver des lieux de mise à l'abri, d'écoute et de soutien.

Au niveau de l'organisation, dès le mois de juin, nous avons engagé la transformation de la direction de l'immobilier qui a intégré la direction technique pour nous doter d'une expertise accrue en matière de captation de logements, de gestion locative et de suivi de travaux.

Les secteurs ont également poursuivi leurs réorganisations pour donner plus de lisibilité à nos interventions autour de domaines d'activités stratégiques.

De nouvelles actions et expérimentations ont vu le jour malgré le contexte et nous avons été retenus par nos partenaires financeurs sur l'accompagnement global des réfugiés (plan national d'investissement dans les compétences), un accès direct de la rue au logement pour des Sdf (financement Ddcs), des ambassadeurs écogestes pour lutter contre la précarité énergétique (Département), l'accompagnement des 16-18 ans par la plateforme de services aux jeunes, l'équipe mobile emploi (crédits du plan pauvreté)...

La catastrophe climatique de l'automne a également frappé nos familles de migrants installées dans la vallée de la Roya et a nécessité des interventions urgentes et croisées de notre service Migrants et de la direction de l'immobilier pour sécuriser les relogements.

Cette dynamique et ce développement continu, malgré une année sombre à bien des égards, sont un signe fort de la vitalité de notre Fondation grâce à l'engagement et l'inventivité de chacun et chacune de ses salariés.

Les perspectives 2021

- La création d'un poste de responsable de communication et levée de fonds doit permettre le développement d'une nouvelle stratégie pour accroître la notoriété de la Fondation et lui permettre de financer de nouveaux projets avec des fonds privés, du mécénat.
- Nous poursuivons nos travaux liés à la réorganisation hiérarchique avec la création de domaines d'activités stratégiques induisant de mieux préciser les missions à chaque étage de la ligne managériale, en poursuivant la logique de fonctionnement en intelligence collective.
- 2021 sera l'année de diffusion et d'appropriation de notre charte du développement du pouvoir d'agir coconstruite sur un mode participatif. Dans cette logique, un guide de pratiques à l'usage d'habiter a été réalisé par un groupe de salariés représentatif.
- Nous engagerons également une réflexion pour renforcer l'attractivité de nos métiers et diversifier nos profils face à l'arrivée de nouvelles générations avec de nouvelles attentes, l'intégration de nouveaux métiers comme les travailleurs pairs que nous souhaitons promouvoir dans tous les secteurs.
- L'évolution de nos pratiques professionnelles avec le numérique, l'aller-vers s'enrichira de nouvelles méthodes d'intervention comme la multiréférence, le rétablissement, l'accompagnement individualisé à l'emploi (*Individual Placement and Support*), qui placent le rêve comme point de départ d'un projet de vie.

Quoi de plus motivant que redonner espoir dans cette période d'incertitude ?
Ce sera notre projet commun pour 2021.

ROLE ET MISSION DE L'APPUI INTENSIF EMPLOI

L'Appui Intensif Emploi est une action du Plan Départemental d'Insertion. Présente sur le territoire depuis plusieurs années, cette action est à destination des bénéficiaires du RSA dans le dispositif depuis plus de 6 mois. Elle est centrée sur la recherche d'emploi.

Deux partenaires du Département mettent en place cette action, l'association FORMA à Nice et la Fondation de Nice Patronage Saint Pierre Actes à Cannes pour l'Ouest du Département. Ainsi, cette action est accessible à l'ensemble des bénéficiaires du RSA du territoire départemental.

Cette action est positionnée à cheval entre le contrôle et l'accompagnement. Proposer un accompagnement intensif sur 4 semaines, conduit à lutter contre le travail non déclaré ou l'absence de recherche d'emploi. Toutefois, assurer un soutien quotidien aux allocataires pendant 4 semaines permet également un accompagnement au plus près des besoins repérés et des évolutions de chacun. D'ailleurs, les personnes qui se sont rendues disponibles sur les 4 semaines ont fait part de l'intérêt qu'a pu représenter notre intervention.

Outre les interventions des deux Conseillères en Insertion Professionnelle, la dynamique de groupe qui se crée au cours des 4 semaines fait partie intégrante de l'accompagnement.

Chaque session démarre par une information collective. Elle est suivie par un entretien individuel rapide au cours duquel, le bénéficiaire valide ou non son entrée dans l'action.

Les raisons qui peuvent conduire à une non-intégration sont :

- La personne est en emploi,
- La personne est en arrêt maladie,
- La personne ne souhaite pas rentrer dans l'action.

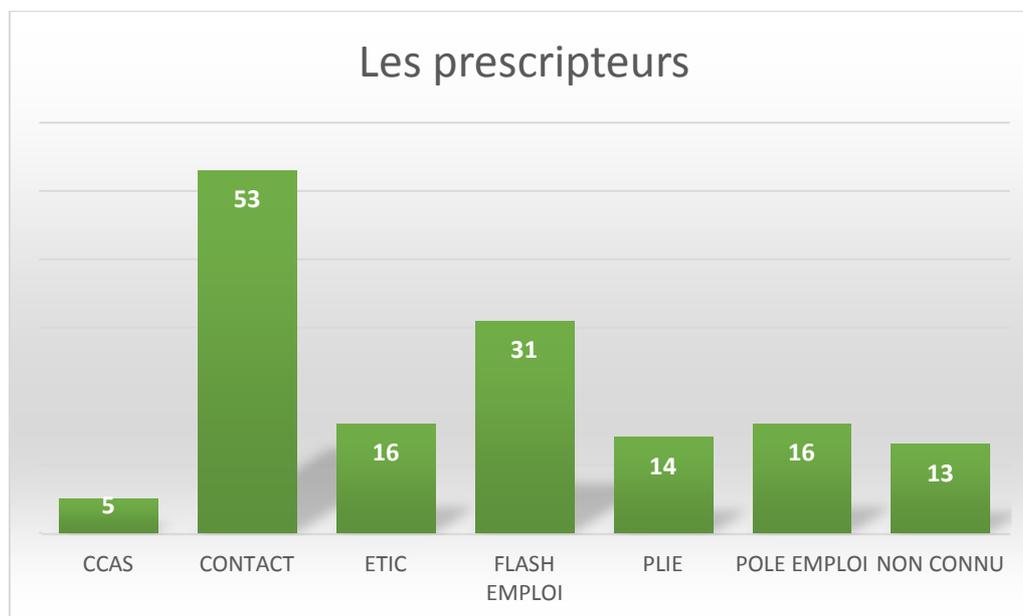
En cas de refus d'intégration, les personnes sont informées d'une possibilité de menace de suspension du RSA.

Notre objectif premier sur les 4 semaines est le retour à l'emploi des personnes accueillies. A minima, nos interventions ont pour but une reprise d'autonomie dans la recherche d'emploi, en particulier via l'utilisation de l'outil informatique. Pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec l'utilisation de l'informatique, nous adaptons nos interventions pour investir des techniques de recherche d'emploi telles que la prospection directe ou la prospection téléphonique.

Deux conseillères en insertion professionnelle sont dédiées à cette action et un ordinateur est mis à disposition de chaque participant.

L'APPUI INTENSIF EMPLOI EN 2020

148 personnes ont été orientées sur l'action en 2020. Ce nombre est en baisse par rapport à 2019 où nous avons comptabilisé 161 orientations.



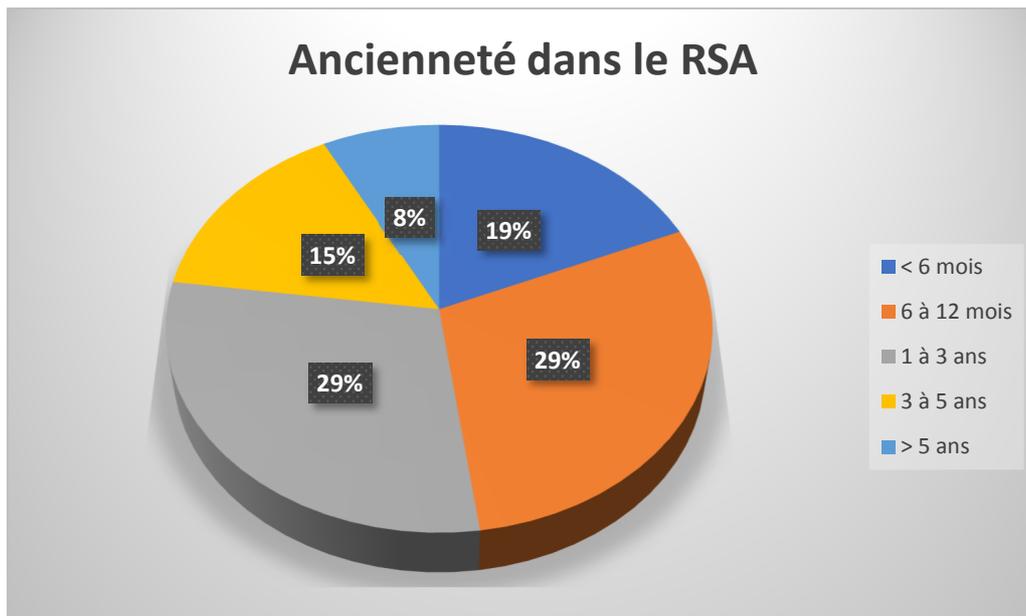
De l'orientation à l'intégration

- 32 personnes ne se sont pas présentées au RDV d'accueil soit 21,5 % des personnes orientées,
- 14 personnes n'ont pas intégré l'action suite à l'information collective, soit 13 % des personnes présentes à l'information collective,
- 10 personnes étaient en poste le jour du démarrage de leur session,
- 92 personnes ont intégré l'action soit 79,5 % des personnes présentes à l'information collective (55 % en 2019).

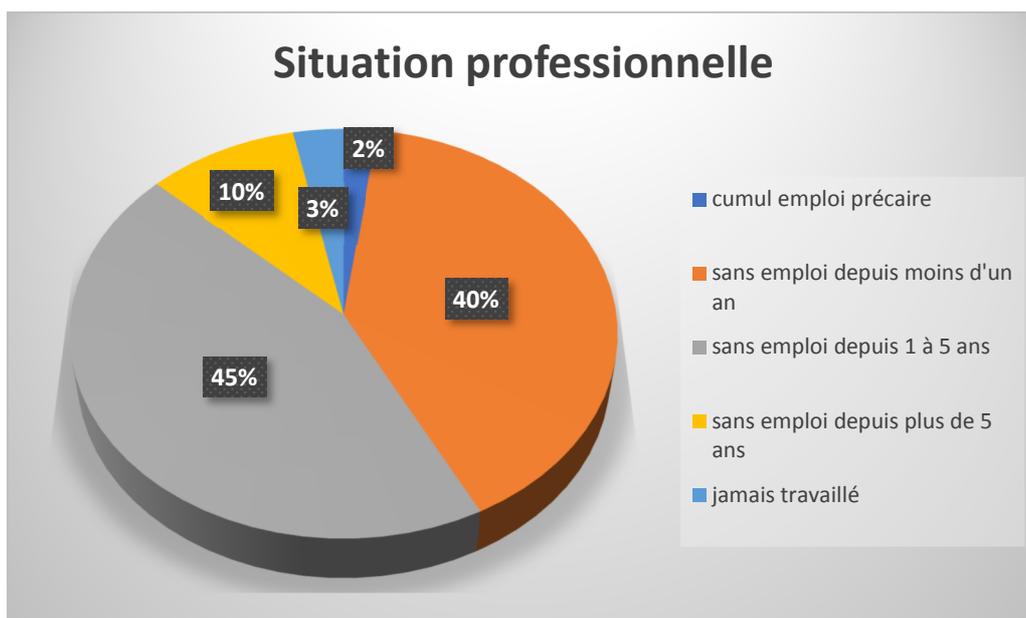
92 personnes ont intégré l'action :

- 32 femmes
- 60 hommes

Typologie des personnes accompagnées



81 % des personnes sont au RSA depuis plus de 6 mois.



58 % des personnes n'ont pas travaillé depuis plus d'un an.

Les personnes sorties du dispositif

Dans le sens où nous fonctionnons en session, l'ensemble des personnes accompagnées sont sorties de l'action.

10 personnes n'ont pas suivi la totalité de l'action :

- 6 pour reprise d'emploi,
- 1 pour entrer en formation,
- 1 pour raison de santé,
- 2 sans raison connue.

Typologie des sorties de l'action :

- 23 personnes sorties en emploi,
- 1 personne a créé son entreprise,
- 8 personnes sorties en formation,
- 4 personnes pour raison de santé,
- 2 personnes ont abandonné l'action,
- 54 personnes en recherche d'activité.

5 personnes nous ont informé avoir repris une activité après leur sortie de l'action. Ainsi, ce sont 37 personnes qui ont repris une activité pendant ou après leur passage sur l'action, soit 40 % des personnes accompagnées.

Adaptation et réorganisation :

Malgré les périodes de confinement et de restriction des déplacements, nous avons proposé 11 sessions en 2020.

Lorsque nous nous sommes retrouvés en Mars, totalement confinés, nous avons terminé notre session 3 et réalisés les synthèses en télétravail.

Garder le contact avec les bénéficiaires, dans cette situation inédite, leur a permis de ne pas se sentir abandonnés, mais aussi d'être écoutés, les échanges téléphoniques ont souvent duré plus d'une heure. Pour certains d'entre eux, nous avons pris des rendez-vous auprès des CCAS pour qu'ils puissent subvenir à leurs besoins primaires, étant en situation de grande précarité. Convenir avec eux d'un rendez-vous téléphonique 2 à 3 fois par semaine a été leur « bouffée d'oxygène ».

En Mai 2020, afin de respecter les règles de distanciation sociales, nous avons réorganisé les groupes journaliers, en accueil à la demi-journée. Nous souhaitons maintenir du collectif et de l'intensité, socle de notre accompagnement.

Lors du second confinement, en novembre/décembre, nous avons accompagné les personnes à raison de deux à trois rendez-vous par semaine en présentiel et en individuel. L'alternance présentielle/distancielle (téléphone, mail) a permis l'élaboration des outils de recherche d'emploi et l'envoi d'offres d'emploi correspondants à leur parcours professionnel. Si durant cette période, le collectif n'a pas été possible, notre objectif était de maintenir une action intensive.

Cette nouvelle organisation, d'accueil par demi-journées, avec un contact régulier, a permis un coaching personnalisé, beaucoup plus qualitatif, qui permet au BRSA une plus grande implication dans sa recherche d'emploi, avec l'atteinte des objectifs qui lui sont demandés.

Les changements d'organisation n'ont pas entamé la motivation des bénéficiaires désireux de retrouver un emploi au plus vite. Malgré la situation nous avons maintenu l'action vivante et rythmée pour le collectif.

Le regard des personnes accompagnées :

Monsieur L.

Monsieur L. a travaillé dans l'hôtellerie de luxe aux quatre coins de la planète. Après un burn out, Monsieur L. s'est retrouvé de retour en France, où il ne connaissait personne, seul et isolé. Il est arrivé à l'AIE et a été suivi lors du second confinement, en novembre 2020. Voici ses réactions :

1) Dans quel état d'esprit étiez-vous à votre arrivée à l'AIE ?

Je me sentais prêt à travailler.

2) Quel était votre objectif ?

Je voulais rester dans un mouvement d'accompagnement.

3) Comment s'est déroulé l'accompagnement ?

Grâce à l'AIE, j'avais un objectif le matin. Le fait de me lever et d'aller discuter de mon avenir professionnel avec quelqu'un qui ne vous juge pas, et dont le but est de vous aider, m'a fait énormément de bien. Comme j'étais isolé et ne parlais à personne, j'ai pu rencontrer un autre participant et échanger avec lui de nos parcours respectifs, malgré les gestes barrières, ce qui m'a redonné confiance en moi. J'ai pu opérer une réorientation professionnelle et confirmer cette nouvelle orientation.

4) Où en êtes-vous dans vos recherches d'emploi ?

Suite à l'accompagnement, j'ai pu passer des entretiens d'embauche et reprendre une activité professionnelle depuis mi-Février 2021.

Je suis actuellement en CDD de 4 mois, qui fait office de période d'essai et débouchera sur un CDI. Je continue à communiquer avec les personnes de l'AIE.

Madame S.

Madame S. est veuve avec 2 enfants. Elle s'est occupée d'une personne de sa famille jusqu'à sa fin de vie et a gardé des enfants auprès de familles. Suite à un problème de santé, Madame S. ne peut plus porter les petits enfants.

1) Dans quel état d'esprit étiez-vous à votre arrivée à l'AIE ?

J'étais stressée, mais ensuite rassurée par notre entretien.

2) Quel était votre objectif ?

Je voulais retrouver un emploi stable.

3) Comment s'est déroulé l'accompagnement ?

Nous avons fait mon CV adapté aux offres d'emploi, nous avons rencontré des agences d'intérim qui nous ont proposé des offres d'emplois. J'ai également suivi l'atelier de simulation d'entretiens, et j'ai été préparé à un entretien plus spécifiquement.

4) Où en êtes-vous dans vos recherches d'emploi ?

Je suis satisfaite de l'accompagnement et de venir chaque jour travailler et prospecter les offres d'emploi.

Suite à ma préparation à l'entretien, j'ai eu deux propositions d'embauche.

J'ai terminé la session avec un emploi. Je suis actuellement en période d'essai d'un CDI.

Monsieur S.

Monsieur S. élève seul sa fille de 8 ans. Monsieur S. est auto-entrepreneur dans le secteur de l'infographie. Suite à la crise sanitaire, son secteur d'activité a été durement touché.

1) Dans quel état d'esprit étiez-vous à votre arrivée à l'AIE ?

J'étais dans le doute de savoir si ça conviendrait à mes besoins.

2) Quel était votre objectif ?

Trouver un emploi fixe et poursuivre mon entreprise.

3) Comment s'est déroulé l'accompagnement ?

J'ai pu mettre à jour mon CV et prospecter de nouveaux marchés.

Cela m'a surtout permis de reprendre confiance en moi.

Venir à l'AIE a représenté un moment privilégié pour moi, afin de m'investir dans la prospection.

4) Où en êtes-vous dans vos recherches d'emploi ?

Je travaille sur de nouveaux projets et souhaiterais prospecter le marché national. L'activité redémarre lentement.

J'attends des entretiens d'embauche.

PERSPECTIVES 2021

En 2020, l'action a été rythmée par les diverses mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID 19.

Chaque organisation ou réorganisation a été pensée à partir de ce qui fait l'appui intensif emploi : un accueil collectif et intensif.

Les résultats, malgré une situation de l'emploi dégradée par rapport à 2019, restent à un niveau intéressant qui témoigne de l'intérêt de cette action

Nous avons prévu d'expérimenter une session à Grasse, au mois de novembre et décembre dans l'objectif d'évaluer l'intérêt d'une seconde équipe sur ce territoire. Le confinement hivernal ne nous en a pas donné l'occasion.

Malgré tout, en lien avec le Département, nous avons mis en place une seconde équipe début 2021. Cette équipe, mobile, proposera des sessions sur divers territoires de l'ouest du Département (Antibes, Cannes, Grasse).

Comme en 2020, en 2021, il s'agira de maintenir des liens de proximité avec les partenaires prescripteurs voire de les développer dans la perspective de l'installation de la seconde équipe.

REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION



FONDATION DE NICE

Patronage Saint-Pierre Actes

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE



PRÉSIDENCE

60, rue Gioffredo • 06000 Nice

Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org



SIÈGE SOCIAL

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice

Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



EN PARTENARIAT ACTIF
POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

